

Mise en place  
des outils de gestion

# Le Cerf

sur le massif jurassien

FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE



Interreg  
FRANCE-SUISSE

JagdSchweiz  
ChasseSuisse  
CacciaSvizzera  
CatschaSvizra

Mise en place des  
outils de gestion

# Le Cerf

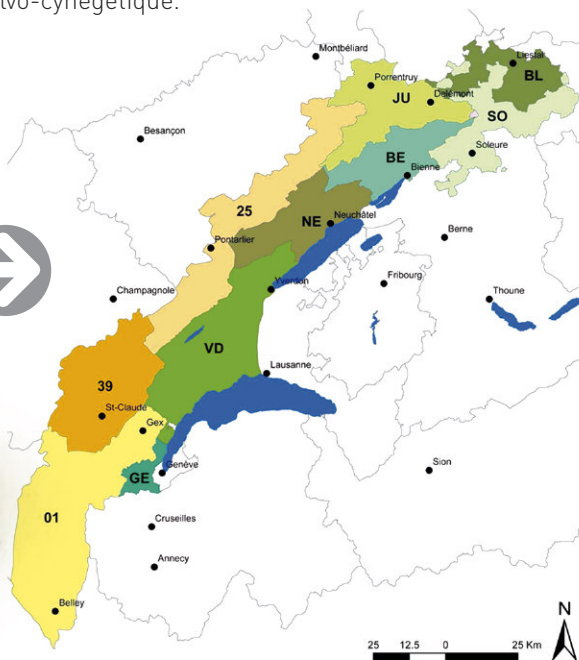


## Le territoire concerné

Programme multi partenarial et franco suisse, il concerne trois départements (l'Ain, le Jura, le Doubs) et huit cantons helvétiques (Jura, Vaud, Genève, Berne, Neuchâtel, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie).

Le massif jurassien, considéré de moyenne montagne est en phase de colonisation par le cerf élaphe. Ce projet a été construit autour d'enjeux environnementaux (biodiversité, interactions entre espèces, préservation des habitats) et socio-économiques (production forestière, activités locales) forts pour le massif jurassien. Il contribue au respect de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

Périmètre  
concerné



# Mise en place des outils de gestion

- **Information et formation, pour quels publics ?**

L'espèce est nouvelle sur la majeure partie du massif jurassien. Elle vient de coloniser ou est en phase de colonisation de nouveaux espaces. Les personnes vivant sur ces territoires ou les fréquentant la méconnaissent. L'objectif est de créer des outils d'informations (expositions, film), qui vont permettre d'améliorer les connaissances du grand public, des scolaires. Chacun pourra connaître sa biologie, sa reproduction, son mode de vie...

En complément de ces actions, des séances de formations spécifiques seront effectuées auprès des professionnels forestiers, des fédérations des chasseurs... pour compléter leurs connaissances sur le cerf, la gestion forestière et cynégétique.



- **Communication**

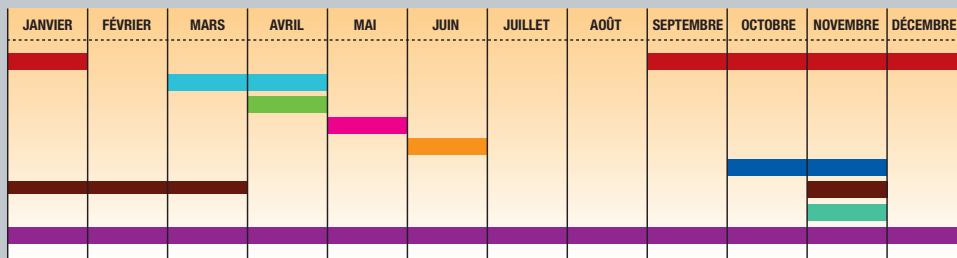
Pour le bon déroulement du projet et le suivi des différentes actions, vous pouvez vous rendre sur [www.cerf-massif-jurassien.fr](http://www.cerf-massif-jurassien.fr), pour vous abonner à la lettre d'information, consulter les résultats annuels, poser des questions. Des communications dans la presse locale seront faites régulièrement, pour vous informer sur les avancées du projet.



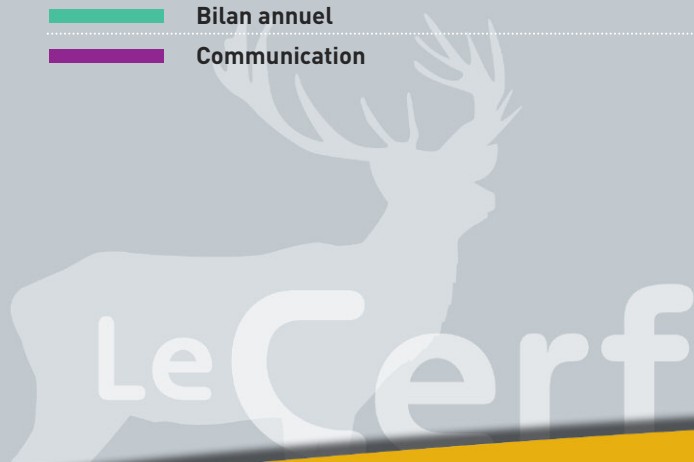


Mise en place des  
outils de gestion

# Calendrier annuel de réalisation



- Contrôle des prélèvements, mesure du poids, etc.**
- Comptage aux phares pour tous les sites (du pied au sommet du massif)**
- Relevés forestiers**
- Définition de la gestion des plans de tir, synthèse des données**
- Comptage aux phares pour les sites d'altitude**
- Information formation, travaux forestiers, expérimentation**
- Capture des cerfs, mise en place des colliers gps**
- Bilan annuel**
- Communication**



# Mise en place des outils de gestion



## • Gestions concertées de l'espèce, quels enjeux ?

Chaque année la biche donne naissance à un faon, et au fur et à mesure le cerf colonise de nouveaux espaces. En cas de population trop abondante, il peut mettre en cause le renouvellement de la forêt de production, soit en consommant les plants ou les semis naturels (abrouissements), soit en frottant les jeunes arbres (frottis) ou en les écorçant. Il peut être également source de dégâts sur les cultures agricoles. L'objectif est de trouver un équilibre conciliant la présence du cerf, l'activité forestière et agricole. Pour l'atteindre une gestion concertée entre tous les acteurs locaux doit être mise en place, à l'échelle du massif jurassien. Certaines populations rayonnent sur deux départements, et sont franco-suisse. La pratique de la chasse est l'outil de gestion des populations grâce à un faisceau d'indicateurs qui mesurent l'évolution du nombre de cerf, leurs déplacements et les dégâts qu'ils commettent.



## • Aménagement forestier, pour quels résultats ?

Le cerf est un ruminant qui préfère s'alimenter d'herbes. Selon les circonstances, il peut se rabattre sur la végétation ligneuse et la consommer en abondance (ronces, arbustes, jeunes arbres...). L'objectif est d'assurer un renouvellement suffisant de la forêt de production. En complément de la gestion des populations par la chasse, une adaptation des travaux sylvicoles sera expérimentée. Toute adaptation qui limitera réellement les dégâts de cerf sera vulgarisée auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers.



## Les chefs de file

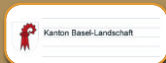


**Fédération Départementale  
des Chasseurs du Jura**  
Rue de la Fontaine Salée - 39140 ARLAY  
Tél. : 03 84 85 19 19 - Fax : 03 84 85 19 10  
fdc39.jbombois@aricia.fr

**Jagd**Schweiz  
**Chasse**Suisse  
**Caccia** Svizzera  
**Catscha** Svizra

**Chasse Suisse**  
**Société Suisse des chasseurs**  
Représentée par : ECOTEC Environnement  
SA TechnoArk 10  
CH 3960 Sierra - Tél. : 027 455 45 19  
theler@ecotec.ch

## Les structures participantes



## Avec le soutien financier de :



Opération sélectionnée dans le cadre du programme de coopération territoriale européen INTERREG IV A 2007 - 2013